

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.050

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 mars 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 mars 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Nadine DAVID représentée par M. Patrick MARENGO
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Jean-Michel DENIS
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Pierre QUENTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 32

M. Gérard FILOCHE a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS CULTURELLES

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

MISE EN LIGNE LE 06-04-2023

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20230404-DCM23-050-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

La Commission Culturelle qui s'est réunie le 16 mars 2023, a proposé l'attribution de plusieurs subventions culturelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Culturelle,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- ROYAN VIDEO CAMERA CLUB	400,00 €
- CENTRE DE MUSIQUE ET DANSES ANCIENNES (CMDA)	1 800,00 €
- SOCIETE DES AMIS DU MUSEE	750,00 €
- GROUPE PHOTO DU PAYS ROYANNAIS	900,00 €
- JEAN FRED BEUZIER AND CO	500,00 €
- LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER	300,00 €
- RENDEZ-VOUS LITTERAIRES DE ROYAN	2 000,00 €
- COMPAGNIE LA VIE EST AILLEURS	1 800,00 €
- CANT OCEA	300,00 €
- DANSE SWINGING COMPAGNIE	750,00 €
- ACADEMIE DE SAINTONGE	700,00 €
- ARTCAD 17	3 400,00 €
- L'ATELIER DES ARTS PLASTIQUES	2 000,00 €
- ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE NOTRE DAME DE ROYAN (ADOR)	4 000,00 €
- LES CHANTEURS DE NOTRE DAME	350,00 €
- LES AUDACIELLES	750,00 €
- DANSE PUBLIQUE	1 500,00 €
- COMPAGNIE THEATRALE J.E. (JEUX ET ETUDES)	1 600,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 65748 – Fonction 30.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Gérard FILOCHE

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 06 avril 2023